NOTRE LIEU ENCHANTEUR,
LE SITE TOURISTIQUE CHUTE À L'OURS!

Les sept premiers colons de Normandin ont pris pied à la Chute à l'Ours le 13 mai 1878. Ils ont été les premiers campeurs sur le site, le temps d'ouvrir un chemin passable afin d'accéder au lieu qui deviendra le centre-ville de Normandin.

La faune aquatique du Site touristique Chute à l'Ours était reconnue pour sa grande richesse par les amateurs de chasse et surtout de pêche à la ouananiche depuis le tout début du développement de notre ville. La rivière Ashuapmushuan qui signifie « Là où l'on guette l'orignal » en Ilnu, était déjà perçue comme un caractère naturel exceptionnel dans notre paroisse.

Tout le potentiel touristique du site fut développé par le Conseil du canton Normandin en 1962. Le maire de l'époque, M. Louis-Ovide Bouchard, prit les choses en main et décida d'engager une firme d'ingénieurs afin de préparer une esquisse préliminaire du site.

À cette époque, les hivers étaient économiquement difficiles pour bien des gens, dont les agriculteurs et les ouvriers. Afin de remédier au chômage, un programme d'encouragement des travaux d'hiver fut mis sur pied. L'aménagement du site touristique fut un des premiers projets du programme. Les travaux débutèrent en octobre 1963 financés en grande partie par les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial. C'est en juin 1964 qu'a lieu l'ouverture officielle. Voici un aperçu des tarifs d'utilisation fixés à l'époque :

Terrain de saisonnier pour tente: 20 $ Terrain pour une semaine: 3 $
Terrain pour une journée: 1,25 $

La Chute à l'Ours devient pour des milliers de personnes la destination où aller en famille le dimanche pour assister à la messe en plein air et pour déguster la traditionnelle tourtière du Lac-Saint-Jean.

À l'été 2004, le conseil d'administration nomma la grande salle communautaire « Salle Louis-Ovide-Bouchard » en l'honneur du grand visionnaire de l'époque. Nous devons cette réalisation à son rêve d'un grand centre touristique à Normandin ainsi qu'à son travail de pionnier.

Depuis ces temps mémorables, le site a bien évolué et a su s'adapter aux différentes tendances dans le secteur touristique. En 2017, le conseil de ville décida d'offrir la location de chalets en saison hivernale pour la première fois de son histoire. Présentement, le site touristique dispose de 250 emplacements de camping, 3 chalets sur pilotis, 18 chalets conventionnels et 4 chambres de motel.

Plusieurs activités peuvent y être pratiquées : la pétanque, le volleyball, le vélo, la randonnée pédestre, la natation, la pêche, le mini-golf, le quad et la motoneige l'hiver, etc. Une nouvelle image de marque a été lancée en février dernier, démontrant le désir de faire de ce site un incontournable pour les touristes visitant notre région. Les dirigeants veulent également que les citoyens de Normandin s'approprient le site. Un pas dans cette direction a été fait en leur permettant d'y accéder gratuitement pour la saison estivale.